

PETITION

A MONSIEUR BARACK OBAMA, PRESIDENT DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE ;

AUX MEMBRES PERMANENTS DU CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS-UNIES,

A MONSIEUR BAN KI-MOON, SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS-UNIES ;

POUR SOLLICITER DES MESURES D'ISOLEMENT A L'ENCONTRE DE MONSIEUR JOSEPH KABILA AINSI QUE SA MISE EN ACCUSATION DEVANT LA COUR PENALE INTERNATIONALE (CPI)

A l'initiative des Forces Politiques et Sociales, signataires de la déclaration de Fatima le 25 juin 2014 à Kinshasa (RD Congo);

NOUS, PEUPLE CONGOLAIS, VIVANT TANT EN RD CONGO QU'A L'ETRANGER;

CONSIDERANT QUE MONSIEUR JOSEPH KABILA:

1. A opéré un hold-up électoral sur l'élection présidentielle du 28 novembre 2011 gagnée haut la main par Monsieur Etienne Tshisekedi wa Mulumba, et a recouru à la violence en massacrant les populations civiles à l'occasion de ce scrutin, se rendant ainsi coupable de crimes contre l'humanité;
2. Est auteur de violations massives des droits de l'homme notamment le massacre des fidèles de Bundu-dia-Kongo, l'assassinat des activistes des droits de l'homme Messieurs Floribert Chebeya et Fidèle Bazana, les exécutions extrajudiciaires à Kinshasa des jeunes désœuvrés appelés "KULUNA", la disparition des officiers originaires de l'équateur enlevés au camp Tshatshi, l'assassinat d'Armand Tungulu, des journalistes Bapuwa Mwamba, Serge Mayeshe, Franck Ngyke et son épouse, la répression des manifestations publiques pacifiques, la détention arbitraire;
3. Continue de confisquer les médias publics, mettant ainsi en mal la démocratie dans notre pays, de maintenir arbitrairement en prison des opposants politiques, de les persécuter ainsi que les personnes qui sont proches de leurs thèses (cas notamment de l'Honorable Diomi Ndongala, du Président Fédéral de l'UDPS/Kasai-Oriental, Monsieur Bruno Kabangu Tshisubu, du Pasteur Fernando Kuthino) et tant d'autres;
4. Après s'être permis de séquestrer en 2006 les Chefs de Mission diplomatique accrédités en République Démocratique du Congo dans la résidence de l'ancien Vice-président de la République, Monsieur Jean-Pierre Bemba, vient encore une fois d'outrager la Communauté Internationale en proférant des menaces à son encontre notamment à l'endroit des Messieurs Russ Feingold, Représentant Spécial du Président des Etats-Unis et Martin Kobler, Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations-Unies et autres;

5. Refuse de s'impliquer dans l'Accord-cadre d'Addis-Abeba dont il est pourtant signataire ainsi que dans la Résolution 2098 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies qui prônent la tenue d'un DIALOGUE pour mettre fin à la crise de légitimité qui paralyse la RD Congo;

6. Est responsable de la faillite totale de la République Démocratique du Congo notamment par la corruption généralisée et le pillage des ressources naturelles de la RD Congo (Cfr. Rapport Spécial du Secrétaire général des Nations-Unies sur la République Démocratique du Congo et la Région des Grands Lacs du 27 février 2013);

ATTENDU QUE:

- Pour des violences électorales, les anciennes autorités Ivoiriennes croupissent dans les geôles de la CPI à la Haye tandis que les dirigeants Kenyans actuels sont poursuivis par cette même Cour;

- Le Président Omar El Béchir du Soudan est poursuivi par la Cour Pénale Internationale pour crimes contre l'humanité, non-respect des règles de la démocratie et violation des droits de l'homme et n'a pas été autorisé, comme Monsieur Robert Mugabe du Zimbabwe, à prendre part aux sommets Europe-Afrique et Amérique-Afrique;

- Le recours à l'armée et à la police pour massacrer les populations civiles est un acte de terrorisme, un crime ;

DE CE QUI PRECEDE:

Monsieur Joseph Kabila,

- N'ayant aucune légitimité et ne pouvant parler au nom du peuple congolais ou le représenter;

SOLLICITONS:

1. Du Président des Etats-Unis, Monsieur Barack Obama:

- Que Monsieur Joseph Kabila ne soit pas invité au Sommet Amérique-Afrique. Et, dans l'hypothèse où cela ne serait pas protocolairement possible, lui signifier son illégitimité et sa conséquence;

2. Des Membres permanents du Conseil de Sécurité et du Secrétaire Général des Nations-Unies, Monsieur Ban Ki-Moon:

- Que Monsieur Joseph Kabila soit déféré devant la Cour Pénale Internationale pour, entre autres, violences commises lors des scrutins de 2006 et 2011, les massacres des fidèles de Bundu-dia-Kongo, l'assassinat des activistes des droits de l'homme Messieurs Floribert Chebeya et Fidèle Bazana, les exécutions extrajudiciaires à Kinshasa des jeunes désœuvrés appelés "KULUNA", la disparition des officiers originaires de l'équateur enlevés au camp Tshatshi, l'assassinat d'Armand Tungulu, des journalistes Bapwaa Mwamba, Serge Mayeshe, Franck Ngyke et son épouse, la répression des manifestations publiques pacifiques, la détention arbitraire.

Fait à Kinshasa, le 16 juillet 2014

PETITION

A MONSIEUR BARACK OBAMA, PRESIDENT DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE ;

AUX MEMBRES PERMANENTS DU CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS-UNIES ;

A MONSIEUR BAN KI-MOON, SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS-UNIES ;

POUR SOLLICITER DES MESURES D'ISOLEMENT A L'ENCONTRE DE MONSIEUR JOSEPH KABILA AINSI QUE SA MISE EN ACCUSATION DEVANT LA COUR PENALE INTERNATIONALE (CPI)

NO	Noms et Prénoms	Téléphone ou numéro Carte Electeur	Signatures et dates
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			

N0	Nom et Prénoms	Téléphone ou numéro Carte Electeur	Signatures et dates
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			